



LE BALMORAL

Location

110 000 € / mois

Type de produit Appartement	Nb. pièces 5 pièces
Immeuble Le Balmoral	Quartier Carré d'Or
Superficie totale 346 m²	Chambres 3
Parkings 3	Cave 1
Etat Prestations luxueuses	Date de libération Février/Mars 2025
Ref. V24	

Luxeux Duplex / 5 pièces / Carre d'Or

Exceptionnel duplex de 346 m² niché au sein de la prestigieuse Résidence Le Balmoral, disponible à la location dès février/mars 2025. Cet appartement allie espace, intimité et élégance, offrant un cadre de vie incomparable.

Pensé pour répondre aux plus hauts standards, ce duplex propose trois chambres principales, chacune avec sa salle de bain privée, garantissant confort et exclusivité pour chaque occupant. Une chambre de service est également incluse, offrant des possibilités d'aménagement supplémentaires.

La cuisine, entièrement équipée, devient un lieu où chaque détail est pensé pour rendre l'expérience culinaire fluide et agréable. Non meublé, cet appartement vous laisse la liberté de concevoir un intérieur à votre



image, alliant vos préférences personnelles à l'architecture sophistiquée des lieux.

Pour plus de confort, trois emplacements de parking sont réservés, assurant discrétion et facilité d'accès. Une cave privée est également disponible, ajoutant un espace de rangement précieux.

Le loyer de 110 000 € TTC par mois inclut les charges essentielles, telles que l'eau, l'électricité, la climatisation, et un service de conciergerie 24h/24 pour répondre à tous vos besoins. Deux abonnements nominatifs à la piscine et à la salle de sport des Thermes Marins sont également inclus, offrant un accès privilégié à des installations de bien-être de premier ordre.

Des services additionnels sont disponibles, tels que le room-service de l'Hôtel Hermitage et des options d'abonnement TV, internet et téléphonie, pour un confort complet.

Ce duplex, avec son emplacement de choix et ses prestations haut de gamme, incarne un style de vie élégant et exclusif, réservé à une clientèle exigeante en quête d'un cadre de vie unique dans la principauté.



